

# Compte-rendu du Conseil d'école N°2

Ecoles élémentaires Amilly et Cintray

Vendredi 15 mars 2024 à 17h à Amilly

## Présents :

**Municipalités** : Mr le Maire d'Amilly, Mme Chaigneau, M. Arrondeau, Mme Bourdelas  
Mme Graupner, M. David,

**Enseignants** : Mmes Azevedo, Le Thiec, Meyniel, Neveu, Mme Périnka, M. Bouchard, Morel.

**Représentants des parents d'élèves** :

Mmes Géré, Tissier, Couppé

## Excusés :

Mme Chaboche IEN de Chartres 1, Mr Graupner Maire de Cintray, M. Delorme, Mme Da Fonséca  
Mmes, Choquet, Coat, Pelletier, Thomasse, Représentantes *des parents d'élèves*,  
M. Vinsot DDEN

## 1. Suivi sur le fonctionnement général de l'école

### a) Suivi des effectifs :

**Aujourd'hui, il y a 122 élèves** à l'école. 1 arrivée en janvier  
A la rentrée 2023 ; il y avait 121 élèves.

Prévisions pour la rentrée : **132 élèves**

Départ de 20 élèves en 6<sup>ème</sup>

Arrivée de 26 élèves en CP et 3 nouvelles inscriptions sont prévues pour le moment.

### b) Les évaluations nationales

Les élèves de CP ont effectué de nouvelles évaluations en français et en mathématiques du 15 au 26 janvier.

Les résultats ont été distribués aux familles.

### c) L.S.U. : livret scolaire unique numérique (du CP à la 3<sup>ème</sup>)

Les parents peuvent le consulter et le signer en ligne depuis le 1er février.

### d) Modification pour la classe de Cintray

En raison des créneaux de piscine et pour permettre aux élèves de participer à la chorale, à partir du 4 avril, les élèves de la classe de Cintray seront à Amilly le mardi après-midi à la place du jeudi actuellement.

Une demande de changement pour le bus a été faite auprès de la municipalité.

### e) P.P.M.S. (Plan particulier de mise en sûreté)

Dans le cadre du Plan particulier de mise en sûreté (PPMS), 2 exercices doivent être organisés durant l'année scolaire :

Le 2<sup>ème</sup> exercice "risques majeurs" (confinement) a été réalisé le 20 février 2024 à Amilly en présence de la classe de Cintray.

Un 2<sup>ème</sup> exercice d'évacuation incendie aura lieu avant les vacances de printemps.

### f) Evaluation d'école

Aucun retour pour le moment.

### g) Dérogation sur les rythmes scolaires

La dérogation sur les rythmes scolaires ne peut être renouvelée tacitement et il faut impérativement respecter la réglementation qui précise que le conseil d'école doit se prononcer et que le conseil municipal doit délibérer.

Afin de renouveler la dérogation pour la semaine scolaire à 8 demi-journées, il est nécessaire de procéder à un vote.

Souhaitez-vous le maintien de la semaine scolaire à 8 demi-journées ?

Vote : maintien à l'unanimité des 8 demi-journées.

### **Rappel pour les problèmes dans la cour d'école**

Si des élèves rencontrent des problèmes avec d'autres élèves dans la cour sur le temps scolaire, les familles doivent en informer l'enseignant ou la directrice.

Ces problèmes doivent se résoudre à l'école et non entre parents à l'extérieur de l'école.

## **2. Les projets des classes**

### **a) Activités Pédagogiques réalisées.**

#### Décloisonnement GS – CP, CP/ CE1 :

Le 27 novembre : spectacle « La chaise bleue » en commun

Les 21 et 22 décembre, les GS, les CP et les CP/CE1 ont fait un atelier cuisine et ont participé ensemble à une matinée Escape Game sur le thème de Noël.

Le 23 février, les classes de CP et de CP/CE1 ont participé à un après-midi jeux de société suivi d'un goûter crêpes avec les GS.

#### Carnaval :

Le 23 février, les écoles élémentaires et maternelle ont organisé ensemble un carnaval. Tous les enfants ont défilé en costume dans la cour de l'école élémentaire et pris un goûter en commun.

#### Semaine des maths du 13 au 20 mars

Toutes les classes participeront à l'activité Learn'O dans le cadre de la semaine des mathématiques le lundi 18 mars ou le mardi 19 mars selon les classes.

#### Le P'tit bal

Les 2 classes de CP et CP/CE1 ont participé le 15 mars à cette rencontre organisée par l'USEP qui a pour thème « les danses du Monde » avec d'autres classes de l'agglomération chartraine au gymnase de St Georges sur Eure.

La nouveauté cette année est une danse inventée.

#### EMC : Projet Oscar

La classe de CM2 /CM1 de Mme Le Thiec participe au projet OSCAR

C'est un programme qui a pour objectif de protéger les jeunes de CM2 des risques liés aux conduites addictives, en développant les compétences psychosociales.

Cette année, une intervenante de l'Education Nationale réalise 2 séances avec les élèves sur la prévention des écrans et les addictions. Les thèmes sont abordés à travers des débats, des jeux ...

Les 7 autres séances sont faites par l'enseignante.

#### Plantation de 2 arbres dans la cour de l'école.

La classe de CP a assisté à la plantation d'un arbre dans la petite cour et la classe de CP/CE1 a participé à la plantation de l'autre arbre dans la grande cour.

### **b) Activités Pédagogiques à venir :**

Musique en tous sens : Les 2 classes de CM1/CM2 bénéficieront de **10 séances de musique d'avril à juin.**

Le thème est les musiques du monde.

Nous aimerions reconduire cette activité au titre de l'année 2024/2025 avec un financement par les Mairies.

Est-ce envisageable ? La municipalité donne son accord.

La prévention routière n'aura pas lieu cette année en raison des JO.

P'tit tour à vélo : Les CM2 participeront au p'tit tour à vélo organisé par l'école. La date reste à déterminer. Pour les CM1, nous sommes en réflexion.

Mais cette année, les élèves ne pourront pas valider le **savoir rouler à vélo** à la fin du CM2 en raison de l'absence de la prévention routière.

Les CM2/CM1 de Mme Le Thiec participent à la semaine de la presse du 18 au 23 mars :

Rencontre sportive CM2- 6<sup>ème</sup> au stade Jean Boudrie à Lucé, le 18 juin  
Visite du collège Herriot, date en juin non déterminée

Organisation d'un cross le mardi 16 avril en commun, le matin, avec la maternelle et l'après-midi entre les élèves de l'élémentaire.

Présentation des chants de la chorale aux parents : mardi 25 juin à 20h30 dans la salle Jean Ménard.

Classes découvertes :

- Du 4 au 7 juin 24 pour 4 classes : CP, CP-CE1, 2 classes de CM1-CM2.
- Du 21 au 24 mai 24 pour 2 classes : CE1-CE2, CE2-CM1

Séance de cinéma

- Le 29 mars toutes les classes iront voir le film « Léo » sur Léonard de Vinci aux Enfants du Paradis à Chartres.

### **c) Autres activités**

Spectacle de Noël

Il a eu lieu le 22 décembre 2023 suivi de la visite du Père Noël.

Puis les 2 municipalités ont offert à tous les élèves de l'école, un goûter de Noël. Nous les remercions.

### **Pour financer les sorties et les projets, des manifestations ont été réalisées :**

- Vente de photos : 1021 €
- Le marché de Noël a permis de récolter environ 1000€.
- Fête de fin d'année : L'APE prendra en charge la fête de l'école le 28 juin de 17h à 20h.

Ce même soir, nous présenterons des danses et nous ferons une exposition sur les classes découvertes.

## **3. Projet d'école**

L'équipe enseignante continue de travailler sur les 3 axes du projet d'école.

- Axe 1 : *Assurer les fondamentaux,*

*Choix de l'objectif : lire et comprendre, améliorer la production d'écrits*

Nous mettons l'accent sur la lecture orale, la fluence, le ¼ h lecture, le rallye lecture et chaque élève a un carnet d'écrivain pour inciter à la production écrite

- Axe 2 : *Sécuriser le développement et l'épanouissement de l'enfant*

*Choix de l'objectif : développer l'attention et la concentration*

Nous proposons des exercices de respiration, de rythme, de l'écoute musicale ...

- Axe 3 : *Développer la coéducation*

*Choix de l'objectif : le rôle des parents, recréer un climat de confiance avec l'école*

Nous organisons le marché de Noël, la représentation de la chorale, la fête de fin d'année ...

#### 4. Temps périscolaire

Mme Chaigneau fait le compte rendu de la réunion du 15 mars entre les élus et les représentants de parents élus. Les sujets abordés ont été les suivants :

- Restaurant scolaire  
Introduction à la cantine de légumes verts supplémentaires  
Nous avons revu la qualité des fruits avec le prestataire  
La municipalité invite les parents d'élèves à venir partager un repas à la cantine vendredi prochain.
- Etude, garderie : néant
- Bus : Un enfant ce matin est arrivé en retard. Le bus avait déjà fait son demi-tour et elle a pris l'enfant sur un autre arrêt. La chauffeuse s'est plainte à sa direction. Que faisons-nous ? Doit-on laisser l'enfant sur le trottoir ?  
Rappeler les horaires aux parents. Le bus n'a pas à s'arrêter sur un autre arrêt.

**Le prochain conseil d'école est fixé au jeudi 13 juin à 18h15 à Cintray.**

La présidente du conseil d'école remercie les personnes présentes pour leur participation.

La secrétaire : Laurence Meyniel

La présidente : Christine Neveu, Directrice